

AFRICAN UNION		UNION AFRICAINE
الاتحاد الأفريقي African Commission on Human & Peoples' Rights		UNIÃO AFRICANA Commission Africaine des Droits de l'Homme & des Peuples
31 Bijilo Annex Kombo North District, Western Region, P. O. Box 673, Banjul, Tite Gambia; Tel: (220) 4410505 /4410506; Fax: (220) 4410504; E-mail: au-ban 'ill@a •ca-union.or • Web www.acll r.or		

Ref: ACHPR/OHCHR/UPR/..4.2Æ../20

Date: 15 octobre 2020

M. Gianni Magazzeni
 Chef de la Branche de l'EPU
 Courriel : gmagazzeni@ohchr.org
uprsubmissions@ohchr.org

Objet : Contribution de la CADHP au processus de l'EPU.

M. Magazzeni,

J'ai l'honneur de vous écrire en réponse à votre correspondance du 24 février 2020 invitant la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (la CADHP) à fournir des informations sur la situation des droits de l'homme en Namibie, Niger, Mozambique, Somalie et Seychelles, pays africains qui seront examinés lors de la 38^{ème} Session du Groupe de travail sur l'EPU qui se tiendra du 3 au 14 mai 2021.

A cet effet, je vous prie de trouver ci-joint les documents suivants qui pourront vous servir de sources d'informations relativement aux trois pays concernés.

1. Namibie

Sur la situation des droits de l'homme en Namibie, je vous prie de trouver deux communiqués de presse publiés à l'issue de deux visites effectuées par les mécanismes spéciaux de la Commission :

- Communiqué de presse sur la visite de plaidoyer effectuée par le Rapporteur spécial sur la liberté d'expression et l'accès à l'information en République de Namibie : <https://www.achpr.org/pressrelease/detail?id=437>;

Communiqué de presse sur la visite effectuée par le Comité pour la protection des droits des personnes vivant avec le VIH / SIDA, des personnes à risque, vulnérables et affectées par le VIH / SIDA en République de Namibie :

<https://www.achpr.org/pressrelease/detail?id=92>

Vous trouverez également en annexe la copie des observations finales adoptées par la Commission à l'issu de la présentation du 6^{ème} Rapport périodique de la Namibie sur la mise en œuvre de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples présenté lors de sa 58^{ème} Session ordinaire tenue au mois d' avril 2016 • [https:\(
\(\[www.achpr.org/public\\(Document\\(file\\(English/co namibia 6th sr eng.pdf\]\(https://www.achpr.org/public\(Document\(file\(English/co namibia 6th sr eng.pdf\)](https://www.achpr.org/public(Document(file(English/co%20namibia%206th%20sr%20eng.pdf)

2. Niger

Concernant le Niger, vous trouverez en annexe la copie des observations finales adoptées par la Commission en février 2018, sur le 14^{ème} Rapport Périodique relatif à la mise en oeuvre de la Charte Africaine des droits de l'homme et des peuples ainsi que les communiqués de presse publiés par la Commission sur la situation des droits de l'homme en République du Niger.

- Le 15^{ème} Rapport périodique du Niger sur la mise en œuvre de la Charte africaine pour la période 2017-2019 : ([https:\(\(www.achpr.org/fr states/ statereport?id=129\);](https://www.achpr.org/fr/states/statereport?id=129)

- Les Observations finales relatives au 14^{ème} Rapport périodique du Niger (20142016) sur la mise en œuvre de la Charte africaine, adoptées en février 2018 • ([https:\(/www.achpr.org/fr states/ statereport?id=113 \) ;](https://www.achpr.org/fr/states/statereport?id=113)

. Le Communiqué de Presse de la Commission suite aux attaques des djihadistes contre un camp de l'armée nigérienne à Chinégodar

- Le Communiqué de Presse de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples suite à l'attaque terroriste contre un camp militaire d'Inates à l'ouest du Niger ([https://www.achpr.org/fr pressrelease\(detail?id=467 \)](https://www.achpr.org/fr/pressrelease(detail?id=467))

Les différents documents sur la situation des droits de l'homme en République du Niger sont également accessibles sur le site web de la Commission via le lien [https: \(\(www.achpr.org/states \(detail ?id=36](https://www.achpr.org/states/detail?id=36)

3. Mozambique

Concernant le Mozambique, vous trouverez ci-joint une résolution sur l'impact du changement climatique sur les droits des populations du Mozambique et d'autres pays ainsi que des communiqués de presse sur diverses situations des droits de l'homme.

Les différents documents sur la situation des droits de l'homme en République du Mozambique sont également accessibles sur le site web de la Commission via le lien : [https:\(\(www.achpr.org \(states/ detail?id=34](https://www.achpr.org/states/detail?id=34)

4. Somalie

La Commission ne dispose pas beaucoup d'éléments sur la situation des droits de l'homme en Somalie car elle n'y a effectué aucune mission et le pays n'a jamais soumis de rapport périodique sur la mise en oeuvre de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples depuis sa ratification le 20 mars 1986.

Je vous prie de trouver ci-joint trois communiqués de presse publiés par la Commission sur les attaques terroristes survenues en Somalie ainsi qu'une résolution adoptée sur la violation des droits de l'homme et du droit humanitaire résultant des frappes aériennes étrangères.

Veillez noter que ces documents sont également accessibles sur le site web de la Commission via le lien : [https://\(www.achpr.org/ states/ detail?id=44](https://www.achpr.org/states/detail?id=44)

5. Seychelles

La Commission ne dispose pas d'éléments à jour sur la situation des droits de l'homme aux Seychelles. Vous trouverez en annexe à la présente correspondance le rapport de l'unique mission de promotion effectuée dans le pays en 2015 à toutes fins utiles. Le document est également accessible sur le site web de la Commission : [https://\(www.achpr.org/news/viewdetail?id=56](https://www.achpr.org/news/viewdetail?id=56)

Je vous prie de

Secrétaire Exé



recevoir, M. Magazzeni, les assurances de ma considération

Mme

cutide la Commission